

Interreg
France - Suisse



Un territoire transfrontalier,
des projets partagés

www.interreg.francesuisse.org

Programme de coopération territoriale européenne Interreg V France-Suisse 2014-2020

COMITE DE SUIVI

Compte-rendu de la consultation écrite
du 3 juin 2015
(2ème partie : programme 2014-2020)

En concertation avec la Coordination régionale Interreg suisse, une consultation écrite du comité de suivi a été organisée le 3 juin 2015 afin de valider dans un délai de trois semaines :

- le Rapport Annuel d'Exécution (RAE) 2014 du programme opérationnel INTERREG IV A France-Suisse
- le Document de Mise en Ouvre (DOMO) du programme 2014-2020
- la stratégie de communication du programme 2014-2020

La validation du RAE 2014 du programme 2007-2013 a fait l'objet d'un premier compte-rendu envoyé aux membres du Comité de suivi le 10 juillet 2015.

Le présent compte-rendu porte donc sur l'approbation :

- du document de mise en œuvre (DOMO) du programme 2014-2020
- de la stratégie de communication du programme 2014-2020

Ont donné une réponse à cette consultation écrite pour le 24 juin 2015 :

Pour la France :

- [Conseil départemental de l'Ain](#) : pas d'observation particulière
- [Conseil départemental du Doubs](#) :
 - pas d'observation particulière sur le DOMO ou la stratégie de communication
 - une information à ajouter au plan de communication 2015 :
« La revue Vu du Doubs intégrera au cours du 2^{ème} semestre 2015 un article relatif au programme 2014-2020, ainsi qu'une information sur la parution du « guide du porteur de projet », dès lors que celui-ci sera finalisé.
Les éléments publiés sur le site internet du Département seront également régulièrement complétés ».
- [Conseil départemental de Haute-Savoie](#) :
Un avis favorable assorti d'observations ont été apportées sur le DOMO, la stratégie de communication et le plan de communication 2015.
Aucune de ces observations n'appellent de modification substantielle de ces trois documents.
Le courrier est joint au présent compte-rendu.
L'Autorité de gestion a répondu par un courrier détaillant pour chaque observation soulevée la manière dont elle les a pris en considération.
Le courrier est joint également à ce compte-rendu.

Pour la Suisse :

- [Etat République et Canton de Genève](#) : pas d'observation particulière

Sans réponse des autres partenaires leur avis est considéré comme favorable.

<p>Monsieur Pascal Broulis</p> <p>Président de la Coordination régionale Interreg Suisse</p> 	<p>Madame Marie-Guite Dufay</p> <p>Présidente du Conseil régional de Franche-Comté</p> 
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Direction de la Solidarité des Territoires et du Développement Durable
Service des Affaires Régionales, Européennes et de la Coopération Transfrontalière
CS 32444
74041 ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.33.50.04 – Fax : 04.50.32.78.71

Madame Marie-Guite DUFAY
Présidente de la Région Franche-Comté
Hôtel de Région
4, square Castan
CS 51857
25031 BESANCON Cedex

Annecy, le **24 JUIN 2015**

Nos réf. : 101/ED/KH
Affaire suivie par : Emilie Dissard
Vos réf. : Direction Europe – Secrétariat commun INTERREG France-Suisse

Objet : Consultation écrite du Comité de Suivi INTERREG France-Suisse 2014-2020 du 24 Juin 2015

Madame la Présidente,

Par e-mail du 3 juin, l'Autorité de Gestion, en accord avec la Coordination Régionale Suisse, a lancé une consultation écrite des membres du comité de suivi du programme INTERREG France - Suisse 2014-2020, afin de valider le document de mise en œuvre (DOMO) du programme 2014-2020, la stratégie de communication 2014-2020, le plan de communication 2015, ainsi que le rapport annuel d'exécution 2014.

D'une manière générale tout d'abord, je tiens à remercier l'ensemble du partenariat pour le travail effectué dans la préparation du programme INTERREG France-Suisse 2014-2020. Je me réjouis notamment du retour positif des porteurs de projets haut-savoyards, suite au séminaire de lancement du programme du 29 mai, et tiens à féliciter l'ensemble de votre équipe.

- **Document de mise en œuvre du programme 2014-2020**

Je donne un avis favorable aux deux parties soumises à la validation du Comité de Suivi avec les remarques suivantes :

- Sur les règles générales d'éligibilité des dépenses, je propose de spécifier page 8 que dans le cadre de l'instruction, le secrétariat commun a un rôle de conseil auprès des porteurs en ce qui concerne les régimes d'aide d'Etat, notion difficile à appréhender par les porteurs français ;
- Concernant les règles de marché public, je propose que le tableau récapitulatif réalisé par le SC puisse être annexé au DOMO du fait de sa lisibilité ;
- Sur les postes de dépenses éligibles, il me semble cohérent de rajouter les dépenses d'infrastructures et de travaux dans la liste des principaux postes, comme indiqué sur le formulaire SYNERGIE de dépôt en ligne des projets ;
- Je salue la souplesse avec laquelle vous permettez aux porteurs d'utiliser ou non les coûts simplifiés.

- **Stratégie de communication et plan de communication 2015**

La stratégie de communication et le plan de communication présentés recueillent tous deux mon avis favorable. Je tiens néanmoins à formuler deux remarques :

- Dans les cibles de cette stratégie, je propose que les bénéficiaires soient les premières cibles identifiées ;
- Sur les moyens utilisés, il me semble important qu'une stratégie de déploiement sur les réseaux sociaux soit définie en s'appuyant sur les outils des partenaires et de la Commission Européenne ;
- Sur le plan de communication 2015, le Département prévoit à l'automne 2015 de mettre en ligne un espace « appels à projets » et une nouvelle rubrique Europe sur son nouveau site hautesavoie.fr.



Conseil Général

Hôtel du Département, 1 avenue d'Albigny, CS 32444, 74041 Annecy cedex, Tél : 04 50 33 50 00 N° Brei : 2374000170007

Enfin, je partage la proposition faite de l'implication des partenaires en tant que relais de cette stratégie et je prends l'engagement que le Département de la Haute-Savoie s'impliquera dans la mise en œuvre d'actions de communication et d'animation sur le territoire haut-savoyard, comme il l'a fait sur la programmation 2007-2013 notamment via des réunions d'information.

- **Rapport annuel d'exécution 2014**

Je donne mon avis favorable au rapport annuel d'exécution 2014 présenté. Je note avec satisfaction le dynamisme du territoire haut-savoyard, tant concernant les dépenses du Département mobilisées en contrepartie du FEDER, que concernant l'implication des acteurs haut-savoyards dans chacune des thématiques de la stratégie du programme.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Vice-présidente en charge de la coopération
transfrontalière et des affaires européennes
du Conseil Départemental de la Haute-Savoie,



Virginie DUBY-MULLER

Nos références :

MONSIEUR CHRISTIAN MONTEIL
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE
HAUTE-SAVOIE
1 AVENUE D'ALBIGNY
CS 32444
74041 ANNECY CEDEX

À l'attention de Mme Virginie DUBY-MULLER
Vice-Présidente en charge de la Coopération
transfrontalière et des affaires européennes

Monsieur le Président,

Dans votre courrier daté du 24 juin 2015, vous nous avez fait part de vos remarques suite à la consultation écrite du Comité de Suivi INTERREG France-Suisse 2014-2020 du 24 juin 2015, et je vous en remercie. Je vous informe ci-dessous de la suite qui sera donnée à ces remarques.

- Document de mise en œuvre du Programme 2014-2020 (DOMO)

Le DOMO, pour être simple et compréhensible, doit se concentrer sur la définition des critères d'éligibilité. Il doit aborder les règles stables. C'est pourquoi nous proposons les changements suivants, sur la base de vos remarques :

- Le poste de dépenses sur les infrastructures sera rajouté dans la liste des postes ;
- Le tableau sur les marchés publics doit être diffusé aux porteurs de projets. C'est néanmoins un document qui peut être sujet à évolution et il ne relève donc pas du DOMO. Votre proposition étant intéressante pour donner de la lisibilité aux porteurs, je vous propose de l'annexer au dossier de demande.

Concernant les régimes d'aide d'Etat, le Secrétariat Conjoint, au titre de l'instruction, appuie les porteurs de projet et les conseille. Néanmoins il ne doit pas être contacté à ce seul titre et ce rôle de conseil relève plus de l'animation du programme que des règles d'éligibilité, objet du DOMO. Je ne souhaite pas l'ajouter.



- Stratégie de communication

Les bénéficiaires sont clairement identifiés comme l'une des cibles prioritaires de la communication du Programme France-Suisse, et sont à ce titre concernés par 4 des 6 objectifs principaux de cette stratégie. Nous ne souhaitons pas modifier la liste actuelle des publics cibles pour en faire la cible principale, dans un souci d'équilibre et par conformité avec le Règlement (UE) n° 1303/2013.

La présence du Programme sur les réseaux sociaux n'a pas été définie dans la stratégie de communication. Sur base des ressources et outils actuels à disposition de l'Autorité de gestion du programme, le point suivant sera rajouté à la stratégie (Chapitre 4 « Principales actions envisagées ») : « Il n'est pas envisagé pour le moment que le Programme développe une présence propre sur les réseaux sociaux. Il est par contre préconisé que les partenaires déjà actifs sur les réseaux sociaux y relaient les informations du Programme, et renvoient les utilisateurs de ces réseaux vers le site internet dédié.»

- Plan de communication 2015

Les informations complémentaires que vous avez apportées sur les mises à jour du site « hautesavoie.fr » ont été rajoutées.

Mes services se tiennent à votre disposition et en cas de besoin, je vous invite à les contacter (Céline Lalande - Chargée de mission INTERREG - 03.81.61.55.79 - celine.lalande@franche-comte.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Marie-Guite Dufay

